



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu le



25103049

06 AOÛT 2025

**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Greffe**

N° d'entreprise : **0402 833 179**

Nom

(en entier) : **Unibra**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **Boulevard du Souverain 25/9 à 1170 Bruxelles**

Objet de l'acte : Renouvellement des administrateur

Il résulte de la décision écrite de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22/05/2024 ce qui suit:

"Dans l'intérêt de la Société, après avoir pris connaissance des documents et rapports annexés, l'actionnaire :

* DÉCIDE de renouveler pour une durée de trois (3) ans le mandat d'administrateur de Jean Paul VAN HOLLEKE dont le mandat arrive à échéance à la date de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

Le mandat ainsi confié prend effet à compter de la présente Assemblée Générale Ordinaire pour venir à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2028, statuant sur les comptes de l'exercice social du 31 décembre 2027.

A partir de la prise d'effet des présentes résolutions, le Conseil d'Administration sera dès lors composé comme suit :

- Maïté RELECOM,
- Thibault RELECOM,
- Jean-Paul VAN HOLLEBEKE,
- Monsieur Jean Müller,

Pour autant que nécessaire, il est précisé que la gestion journalière est toujours déléguée à Monsieur Thibault RELECOM, qui portera dès lors le titre d'administrateur-délégué de la Société.

*. DÉSIGNE Madame Laeticia SEEGER et Madame Gaëlle FLOOR qui, à cet effet, élisent domicile à 1170 Bruxelles, Boulevard du Souverain 25/9, en qualité de mandataire avec pouvoir d'agir seul et faculté de substitution, pour faire tout ce qui est nécessaire ou utile en vue de la mise en œuvre des présentes décisions, en ce compris l'accomplissement des toutes formalités de dépôt au greffe du tribunal de l'entreprise compétent et de publication aux Annexes au Moniteur belge, et plus généralement l'accomplissement de toutes formalités auprès des autorités ou administrations compétentes.

Laeticia SEEGER
Mandataire spécial
Pour extrait conforme

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/08/2025 - Annexes du Moniteur belge